

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

MÉLANGES RELIGIEUX.

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL LUNDI, 23 JUIN 1847.

No. 51

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE L'AMI DE LA RELIGION.

Un des membres les plus distingués de l'Université de France, qu'une mission scientifique avait appelé en Italie, et que des chagrins de famille ont retenu presque tout cet hiver à Rome, a adressé à l'un de ses amis, qui a bien voulu nous la communiquer, la lettre suivante dans laquelle il apprécie avec les sentimens d'un cœur profondément chrétien et la pénétration d'une intelligence élevée, ce prodigieux mouvement qu'ont imprimé aux esprits et à la politique générale de la Péninsule les hautes et saintes pensées de Pie IX.

« Rome, 31 mars 1847.

..... « Vous savez que Rome est bien le séjour le plus convenable aux grandes douleurs. Si la foule des étrangers encombre le Corso et la villa Borghèse, il y a au delà du Forum et du Vélambre, entre l'Aventin et Saint-Jean-de-Latran, des endroits aussi solitaires que les déserts, de belles ruines peu visitées, de vieilles basiliques, comme St-Nérée, St-Césaire, St-Etienne-Rond, où tout est plein de la pensée de la mort, mais de la mort chrétienne; où tout est calme comme l'éternité. Nous allons aussi aux catacombes de Sainte-Agathe avec l'abbé Gerbet qui en fait un pèlerinage aussi édifiant qu'instructif. Maintenant qu'il y a une vingtaine de chapelles déblayées, on y peut suivre toutes les traditions de la liturgie et du symbolisme des premiers siècles; et rien n'est plus admirable que de voir ce digne M. Gerbet avec sa belle figure éclairée par les cierges, expliquant les peintures et les rites sacrés du tenis des martyrs, ou bien s'asseyant sur de vieilles chaires épiscopales taillées dans le tuf, pour y lire une homélie de Saint-Grégoire-le-Grand sur les désirs du ciel, ou encore nous faisant réciter les litanies devant l'image de la Vierge, découverte il y a quelques années au-dessus d'un tombeau du troisième siècle. On éprouve alors des émotions qui adoucissent toutes les souffrances, et qu'on voudrait partager avec tous ceux qu'on aime sur la terre.

..... « Cependant, à vrai dire, vos amis et les miens, à Florence comme à Rome, sont bien moins occupés aujourd'hui de science que de politique. La grande, la seule affaire des Italiens, c'est Pie IX. Le duc de Toscane, longtemps en possession d'une sorte de popularité et regardé comme le prince le plus libéral de la Péninsule, est singulièrement déchu de cette gloire; les portraits du Pape, les vers, les discours, les dissertations sur sa personne et sur les premiers actes de son gouvernement, encombrant les libraires de Florence, de Pise, de Siéne. Les trois hommes qui sont à la tête du parti du progrès, M. Capponi, M. Balbo et M. d'Azeglio, n'ont pour ainsi dire pas d'autre occupation que de régulariser, de contenir, de diriger le mouvement des esprits d'un bout à l'autre de l'Italie. Ce pays que vous avez vu en Jormi et qu'on croyait mort, est maintenant dans une effervescence d'autant plus féconde qu'elle se fait au grand jour, non plus à l'ombre des sociétés secrètes. L'autorité y tolère des réunions de jeunes gens où se tiennent les discours les plus hardis. J'ai entendu dans une société nombreuse, et devant des prélats, un jeune improvisateur exprimer les sentimens les plus passionnés et depuis six mois on compte trente nouveaux journaux ou écrits périodiques. Il est vrai que toute cette agitation n'est pas sans péril, et que le gouvernement pontifical, résolu à ne prendre aucune mesure réactionnaire contre les défenseurs de l'ancien régime, obligé d'employer des fonctionnaires peu affectionnés, contrarié par une partie de la noblesse romaine et de la diplomatie, aura bien de la peine à satisfaire les exigences des amis de la liberté. C'est ce qu'on a vu à propos de l'édit de censure. Personne ne s'attendait à voir supprimer cette institution; on n'en demandait que la réforme. Cependant l'édit n'a pas été compris d'abord, et a soulevé des mécontentemens. Aujourd'hui les esprits commencent à revenir. Le professeur Orioli, que vous connaissez, a publié une lettre où il justifie l'édit, quoiqu'il ne me paraisse pas avoir touché assez profondément la question. Au fond, c'est bien moins un édit de censure qu'un édit contre la censure. 1^o Au lieu d'un censeur unique, d'un censeur ecclésiastique et irresponsable, jugeant arbitrairement d'après ses sentimens personnels, il y a désormais un tribunal de censure composé de deux ecclésiastiques et de trois laïques; et dans ce nombre on a eu soin de donner des représentans à toutes les opinions, même au plus ardent libéralisme. 2^o Ces censeurs ne peuvent prononcer que selon les règles que l'édit leur trace, en déclarant que

toute discussion est permise sur toutes les matières d'administration publique, et en ne défendant que ce qui est défendu par les lois de tous les pays constitutionnels, c'est-à-dire, l'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, etc., etc. On n'avait pas assez vu que l'édit, par cela même qu'il énumère les choses défendues, permet toutes les autres, et qu'il restreint ainsi bien moins la liberté de la presse que l'arbitraire de la censure préventive. Du reste, les hommes qui avaient d'abord accueilli cette mesure avec un silence désapprobateur, ont voulu réparer leur tort en témoignant encore une fois publiquement que leur amour pour le prince réformateur ne s'était pas refroidi. Jeudi dernier, le Pape étant allé à la messe à la Minerve, une foule immense l'a reçu avec des vivats; elle s'est grossie pendant l'office; et à la sortie, les cris ont été si nombreux, si pressans, que le Pape ne pouvant résister à l'entraînement populaire, a traversé à pied la place, est monté à un balcon en face de l'Eglise, et a donné sa bénédiction au milieu d'une sorte d'ivresse universelle.

« Il ne manque pas ici de politesse et d'esprit circonspects, qui s'alarment de cette popularité bruyante, qui rappellent avec inquiétude les commencemens du règne de Louis XVI. D'abord il y a dans tous les pays des gens qui n'aiment pas le bruit, parce qu'ils n'en ont pas; ensuite l'Italie a notre exemple pour s'instruire, et ce qu'elle possède d'hommes les plus éminens, s'emploient exclusivement à cette tâche de donner, de conserver au parti de la liberté la modération qui fait la force. De plus, si le Pape ne peut pas compter à perpétuité sur les suffrages des journalistes et des étudiants qui organisent les ovations, il a pour lui l'affection plus constante et plus efficace du peuple, de ce peuple italien moins blasé que le nôtre par les journaux et les théâtres, plus simple, plus sensible à ce qui est vraiment bon et beau. Le lendemain du jour où le Pape avait été fêté à la Minerve, il devait aller faire sa prière à Saint-Pierre, et le bruit s'étant répandu dans le Trastevere que deux ou trois hommes de Rimini avaient tenu de mauvais propos, les Trasteverins sont allés attendre le Souverain Pontife, ont environné sa voiture, l'ont salué des cris les plus enthousiastes, en lui disant de compter sur eux, et que le peuple se chargeait de veiller à sa sûreté. Ces démonstrations populaires ont d'ailleurs je ne sais quoi de bienveillant et de sage, qui me plaît et me rassure. La foule n'a pas cet aspect menaçant, même dans ses joies, que nous remarquons en France. Je ne craindrais pas d'y laisser aller ma domesticque avec mon enfant sur les bras. C'est que la présence du souverain Pontife réveille toujours un sentiment religieux qui domine et modère tous les autres. Les journalistes peuvent bien ne considérer dans Pie IX que l'instrument de leurs desseins, le réformateur de beaucoup d'abus, le chef d'une révolution italienne, d'un nouveau parti guelfe et d'une troisième ligue lombarde; mais le peuple y voit par-dessus tout son père spirituel, qui prend ce titre à la lettre, qui en fait toutes les fonctions; il voit ce que tout le monde avoue, un prêtre irréprochable, un évêque zélé, un saint.

« Le peuple a raison, et il comprend le rôle du Pape comme le Pape le comprend lui-même. Le Pape et ceux qui l'entourent reconnaissent toutes les difficultés et toute la nécessité des réformes politiques; mais ce qui le préoccupe, ce sont les besoins spirituels de la chrétienté. Le Pape est comme les plus grands de ses prédécesseurs, également pénétré d'une foi profonde en son titre de Vicaire de Jésus-Christ, et d'un profond sentiment de son indignité. Il me représente parfaitement ces Pontifes des premiers siècles si forts de leur faiblesse, si essayés, mais si convaincus de leurs devoirs. Il imite leur conduite en faisant peu à peu revivre les anciennes traditions, en prenant une à une les attributions de l'épiscopat, en prêchant au peuple, ce qui ne s'était pas vu depuis six siècles, en distribuant la sainte communion, comme nous avons eu le bonheur, ma femme et moi, de la recevoir de ses mains, en visitant *incognito*, à pied ou en voiture de place, les écoles des pauvres et les familles indigentes. Il laisse ainsi s'effacer à demi cette qualité de prince temporel, qui avait peut-être trop paru depuis Jules II et Léon X, qui avait contribué à soulever tant de préventions chez nous et ailleurs; et en même tems on retrouve en lui, plus reconnaissable que jamais, l'évêque de Rome, cette autorité toute paternelle et toute désintéressée, que personne n'aurait le courage de haïr, et à laquelle il est bien difficile de ne pas se rendre. Lui-même disait dernièrement qu'en donnant l'amnistie, sa principale pensée avait été de ramener à Dieu plusieurs âmes. En effet, le jour de la fête de Saint-Pierre-aux-Liens, soixante amnisties sont allés dans l'église placée sous cette invocation, communiquer publiquement. Assurément, beaucoup de gens hausseraient les épaules de cette politique uniquement;

préoccupée de convertir les pécheurs. Et cependant j'ai toujours vu dans l'histoire que ce sont ces saints qui, ne pensant qu'à sauver les âmes, ont fini par sauver le monde.

« M. Capponi disait dernièrement que le Pape ne pourrait peut-être pas réaliser la moitié des réformes qu'il projetait, et que néanmoins il ferait infiniment plus de bien qu'il ne pensait en faire ; car s'il agissait peu sur les institutions qui sont la surface de la société, il agirait puissamment sur les consciences, qui en sont le fond même. Il a signé avec son amnistie et les actes qui l'ont suivie, la réconciliation de la religion et de la liberté. Il a réveillé dans Rome le pouvoir de la pensée et de la parole ; il s'est adressé aux esprits comme il convient à un pouvoir essentiellement spirituel ; il a ressuscité en Italie cet amour du Saint-Siège, qui a fait la puissance de l'ancienne Italie, et qui seule peut faire à la longue l'émancipation de l'Italie moderne. »

LA ST. JEAN-BAPTISTE.

Jamais notre fête nationale n'a été célébrée avec autant d'enthousiasme, d'éclat et de splendeur que cette année. Le tems qui, la veille, nous menaçait de pluie et d'orages, semblait hier, pour l'occasion, avoir pris ses habits de fête, son plus brillant soleil, son ciel le plus pur et le plus réjouissant. Dès huit heures du matin, la rue St. Denis présentait un coup-d'œil magnifique. La foule accourait de toutes parts soit pour se joindre à la procession, soit pour la voir se former et défilé. Une légère brise faisait onduler et flotter au vent les mille petits oriflammes des enfans de la doctrine chrétienne, qui ouvraient la marche. Puis venaient les deux compagnies des pompiers du *Hero* et du *Mutuel* avec leurs costumes pittoresques et aux couleurs hautes, la société de la Tempérance, l'Institut Canadien, la société des Amis, l'association St. Jean-Baptiste, les membres de la Législature, le comité de Régie et les officiers de la St. Jean-Baptiste. Il y avait plus de 5000 personnes dans les rangs. Les magnifiques bannières, les drapeaux de toutes couleurs, les brillants insignes, donnaient à la procession un air de grandeur et de solennité, qui rehaussait encore la belle tenue de toutes les personnes présentes. L'enthousiasme, la joie, le bonheur, étaient peints sur tous les visages. Les rues, à travers lesquelles la procession défila, surtout dans la rue St. Paul depuis l'église Bonsecours à l'Hôpital, étaient bordées d'érables, pavoisées de drapeaux et d'ornemens de toutes sortes, festonnées de guirlandes de verdure et de fleurs.

La grande messe fut chantée à l'église paroissiale avec toute la pompe possible et un excellent orchestre. Un superbe pain-béni fut offert par M. de J. Donegani avec sa grâce accoutumée, que O. Berthelot, écrivain, conduisit au balustrade. M. de Charbonnel prononça un sermon approprié à la circonstance, qui ne démentit pas la haute et légitime réputation de l'orateur. Après la messe, la procession retourna à l'église St. Jacques par la rue Notre-Dame, passa sur le Champ-de-Mars, monta la rue St. Laurent, et prit la rue Ste. Catherine pour se rendre à l'Evêché. Là M. le grand-vicaire Hudon adressa au président et aux membres de l'association St. Jean-Baptiste quelques mots bien élogieux et remarquables sous plus d'un rapport, après avoir remercié l'association de l'honneur fait à la société de la tempérance en venant la reconduire, M. Hudon exprima en termes chaleureux tout le plaisir et la satisfaction qu'il éprouvait de voir l'union et la fraternité qui régnaient parmi tous les Canadiens-français, cette union était notre force et notre salut et il fallait la resserrer encore tous les jours de plus en plus. Je ne puis m'empêcher d'ajouter le digne et éloquent grand-vicaire, d'admirer, M. le président, le zèle, le dévouement et l'habileté avec lesquels vous et vos nobles amis défendez en ce moment la cause du pays contre un parti qui lui est décidément très-hostile. Soyez persuadé, Monsieur, que dans vos travaux patriotiques, vous avez les vœux et les sympathies du clergé. M. Hudon termina par une touchante allusion à la mort du grand O'Connell qui n'oubliait jamais de son vivant de s'adresser à l'Éternel avant de commencer tous ses grands travaux politiques. Ainsi nous devons avoir foi dans la Providence, nous adresser à elle si on veut que Dieu bénisse nos efforts. Le discours de M. Hudon fut couvert d'applaudissemens. M. Morin lui répondit en termes non moins heureux, et après trois heures, pour la société de tempérance, pour l'opposition parlementaire, et un pour le Maire de Montréal qui était présent, la procession se dispersa. Nous avons vu avec plaisir qu'un grand nombre des membres de la législature ont répondu à l'invitation qui leur fut faite d'assister à la fête et s'étaient fait un plaisir de joindre la procession. Nous ne devons pas terminer sans témoigner aux deux Messieurs à qui nous devons pour ainsi la belle et parfaite organisation de la fête d'hier. Nous sommes persuadés qu'en nous faisant l'interprète des sentimens, de l'association St. Jean-Baptiste auprès de MM. Duvernay et Coursol et en leur exprimant nos sincères remerciemens pour leurs bons services, personne ne nous désavouera. — *Revue.*

Hier, jour où l'église célébrait la solennité de St. JEAN-BAPTISTE, était aussi la fête de la société de Tempérance. Ce jour-là il y a eu à la Cathé-

drale grande solennité. Un sermon très-approprié à la circonstance fut donné par M. le Supérieur du Séminaire, un magnifique pain-béni fut offert par les Conseillers de la Tempérance ; C. S. Cherrier, écrivain, conduisait Mme. H. Paré à l'offrande ; la bande de musique de la Société fit de nouveau entendre ses sons harmonieux et s'en acquitta à la satisfaction de tout le monde ; mais ce qui ne contribua pas peu à donner de l'éclat à cette fête, ce fut la présence de M. le Président et des officiers de la société de St. Jean-Baptiste. Ces Messieurs ornés de leurs insignes étaient placés en dedans de la balustrade sur des sièges qui leur avaient été préparés ; leur tenue pleine de modestie témoignait hautement de leur conviction que la Religion doit toujours sanctifier tous les efforts d'amélioration faits pour le bien de la patrie, car c'est surtout sous ce point de vue moral et religieux que l'on doit considérer les sociétés de St. Jean-Baptiste et de Tempérance dont le but est de RENDRE LE PEUPLE MEILLEUR.

BULLETIN.

Conversions.—Chambre des communes.—Hôpital catholique de Bonn.

Nous anticipons la publication de notre journal à cause de la fête de demain (St. PIERRE et St. PAUL).

—Nous avons en son tems annoncé la conversion de M. Zetter, ex-ministre protestant de la commune de Trébésing, en Carinthie. Il s'était fixé à Salzbourg, où sa femme et ses quatre filles l'avaient suivi, sans aucun dessein de l'imiter. Nous apprenons aujourd'hui que, le 12 avril, Mme. et Mlles. Zetter ont fait également abjuration publique de l'hérésie luthérienne. M. Zetter avait déjà précédemment éprouvé la joie de voir ses trois fils embrasser la foi catholique, en sorte que cette famille tout entière fait aujourd'hui partie du bercail du bon Pasteur.

Dans la petite ville de Summiato, grand-duché de Toscane, où précédemment un russe schismatique et une dame protestante avaient embrassé la foi de la véritable Eglise, deux autres dames protestantes viennent d'imiter ce bel exemple. L'une d'elles a voulu faire son abjuration publique : l'autre, au contraire, n'a pu la faire qu'en secret, afin d'échapper aux mesures persécutrices qu'elle avait à redouter de la part de sa famille.

—La dernière séance de la chambre des communes en Angleterre a été marquée par un incident qui est pour les catholiques d'un grand intérêt :

« M. HORSMAN. Des relations diplomatiques amicales existent entre l'Angleterre et les Etats italiens, à l'exception de Rome. On a exprimé le doute que Rome reçût avec faveur les ouvertures que l'Angleterre pourrait faire pour rétablir avec elle des relations amicales. Mais le Pape récemment élu ayant adopté la maxime que les relations internationales des Etats doivent être réglées par des considérations politiques et non religieuses ; et d'ailleurs, ayant reçu dernièrement avec faveur l'ambassadeur de la Porte sans être scandalisé par la présence du mahométan à sa cour, il n'y a pas de motif de croire que le Pape ne tînt à honneur de recevoir un représentant de la reine d'Angleterre. Je demandai dès-lors à lord John Russell si le ministère a adopté quelques mesures pour placer nos relations avec Rome sur un pied plus amical.

« LORD JOHN RUSSELL. Je puis confirmer ce qu'a dit l'honorable membre de la politique libérale suivie par le Pape actuel, et je crois qu'il désirerait voir établir entre l'Angleterre et les Etats Romains des relations diplomatiques plus formelles. Je vois avec plaisir la marche suivie par le Pape actuel (applaudissemens), et je la crois de nature à améliorer la situation de l'Italie. Je n'hésite pas à dire que je crois qu'il serait à désirer que des relations plus formelles fussent établies. (Ecoutez !) Mais la question, au point de vue légal, est très-compiquée, et au point de vue politique, elle est de nature à soulever des discussions. (Ecoutez !) La loi actuelle est équivoque. Il y a dans les actes du parlement certaines expressions auxquelles il est difficile de donner la juste interprétation légale. Dans l'état actuel de la loi, je ne crois

pas qu'il soit sûr de conseiller à S. M. d'envoyer un ministre porteur de lettres de créances près la cour de Rome.

« Quant à la présentation d'un bill à ce sujet, pour donner de la précision et de la clarté à la loi, je ne crois pas qu'il convienne, à la fin de la session, avec un grand nombre d'autres affaires entamées, de présenter un bill sur une affaire si importante.

« En conséquence, je ne dirai pas à l'honorable membre que je compte présenter un bill semblable ; mais c'est une question sur laquelle j'espère qu'à l'avenir il sera statué par la législature, car je crois désirable qu'il soit établi des relations diplomatiques plus amicales entre l'Angleterre et Rome. »

—L'hôpital récemment fondé et doté par les catholiques de Bonn, (Prusse), n'est pas encore ouvert, et déjà l'esprit de charité qui l'a créé songe à lui adjoindre un asile et une maison d'éducation pour des orphelins. Ce sont encore MM. le comte de Fürstenberg-Stammheim et le baron de Bœselager, qui offrent les premiers fonds pour cette utile établissement. Le reste de la somme nécessaire pour fondation se complètera au moyen des dons volontiers de la bourgeoisie catholique de Bonn. Le plan de cet institut est en ce moment soumis à l'approbation du ministère. L'on s'attend à quelque difficulté, attendu que l'instruction des orphelins doit être confiée aux Sœurs de la Charité, et que probablement le ministère des cultes et de l'instruction publique voudra leur appliquer les ordonnances qui obligent tous les instituteurs et institutrices à subir des examens par-devant des délégués du gouvernement. La surveillance sur l'institut est, par ses statuts, confiée aux archevêques de Cologne, qui auront le droit de nommer les présidents de conseil d'administration et de confirmer tous ces membres.

—La Gazette de Leipzig annonce que plusieurs architectes russes sont en ce moment à Jérusalem. Des bruits inquiétans circulent dans le clergé chrétien. On dit que l'ordre de choses actuel, dans la Terre-Sainte et dans tout l'Orient, ne sera notablement changé que lorsque la ville sainte et le tombeau du Christ seront au pouvoir de l'Eglise grecque. Alors les évêques grecs pourront choisir un patriarche ou plutôt un Pape à l'instar de celui de l'Eglise latine, et l'empereur de Russie lui-même se soumettrait à sa suprématie.

On espère ainsi, dit le journal auquel nous empruntons cette nouvelle, ranimer la ferveur des chrétiens d'Orient et leur animosité contre la papauté latine.

—Le comte Besborough, lord-lieutenant d'Irlande, est mort le dimanche 16 mai à onze heures du soir. Il était né le 31 août 1781, et était par conséquent dans sa 66e. année.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Mardi prochain, le 29 courant, étant fête d'Obligation, (St. PIERRE et St. PAUL) il ne sera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution.

Par ordre

JOHN COLLINS, CAISSIER.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Collège Joliette.—Nous apprenons avec plaisir, que les trois frères de l'ordre du St. Viateur, sont arrivés vendredi dernier, au village d'Industrie, pour diriger, à l'ouverture de la prochaine année scolastique, l'établissement ci-dessus dont le nom fait connaître celui de son fondateur ; un père et un frère du même ordre y sont aussi attendus, pour l'automne prochain. Nous croyons que nos lecteurs comprendront toute l'importance de l'arrivée de ces frères au milieu de notre population, et de quelle utilité ils peuvent être pour notre pays, lorsque nous leur dirons qu'ils se consacrent surtout à l'enseignement de l'agriculture et des arts, qu'ils peuvent même diriger des manufactures, et former des élèves dans presque toutes les branches de l'industrie. Aussi cet ordre qui n'a été fondé qu'en 1827, à Voules, près de Lyon, par M. Querbes prêtre catholique, compte-t-il déjà en France, au-delà de 50 maisons ; une a été fondée à St. Louis, dans les États-Unis, une autre dans l'Indostan, et à peine les directeurs peuvent-ils suffire aux nombreuses demandes qui leur sont faites pour des frères de cet ordre. Il est temps, pensons-nous, de voir l'éducation cesser de se diriger presque entièrement vers les études classiques ; et pour notre part, nous verrons avec plaisir les directeurs de ce collège, former des hommes capables d'exploiter les ressources industrielles de notre beau pays. *Revue Canadienne.*

HOLLANDE.

—Nous apprenons par des lettres des Pays-Bas que Mgr. Grooff va

bientôt se rendre aux Indes, en qualité de vicaire apostolique. Son expulsion de Batavia a amené entre le St. Siège et le gouvernement néerlandais des explications par suite desquelles de nouvelles garanties ont été assurées au libre exercice du culte catholique en Hollande, en compensation desquelles Mgr. Grooff a volontairement résigné ses fonctions apostoliques dans l'Inde néerlandaise.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

—Son Excellence le Gouverneur-Général a consenti à devenir patron de la Société Canadienne d'Agriculture, et a accompagné son acceptation du don d'une somme de £25 à la Société. *Revue Canadienne*

Le cercle de la comtesse d'Elgin.—Il y avait foule mardi soir au cercle de la comtesse d'Elgin. —Ni la distance de Monkland à la ville, ni la pluie battante de la soirée n'ont empêché la société de Montréal, d'aller présenter ses hommages à l'aimable jeune dame de notre gouverneur. La nombreuse compagnie réunie ce soir-là dans les salons de Monkland témoignait du respect et de l'estime des habitants de la capitale pour ses hôtes et pour la fille de l'illustre comte Durham en particulier.

La présentation commença à neuf heures, dans le salon à droite. La comtesse avait un air de fraîcheur et de jeunesse qui faisait plaisir à voir ; on ne pouvait s'empêcher d'admirer ses manières pleines de dignité, sa pose gracieuse et son aimable sourire. Elle avait auprès d'elle lady Alice Lambton et lady Russell, ainsi que lady Elime Bruce, la jeune fille du gouverneur-général et Son Excellence lui-même en grand uniforme, qui paraissait bien. Les visiteurs étaient reçus à la porte du salon par le col. Bruce, lord Mark Kerr, lord Egerton, lord Russell et présentés à la comtesse par le col. Antrobus, l'aide de camp provincial. Après la présentation, la compagnie circula dans les appartements ouverts pour l'occasion. Dans le grand salon la bande du 52e. de ligne faisait entendre des airs magnifiques et donnait un air de gaieté et de fête à la réunion. Dans un autre salon à gauche, il y avait une table de rafraîchissements couverte de tout ce que l'on peut imaginer de mieux et de plus exquis ; les vins étaient excellents, et tout ensemble cette première réception de Monkland a été très-agréable. *Idem.*

Accident déplorable.—Samedi, le 12 de juin courant, sur les 9 heures du matin, Ariel Turill, éc., médecin, de Rawdon s'est noyé dans la rivière du lac Ougeau, derrière la résidence de son beau-père, John Jéfferies éc. Ce jeune homme jouissait depuis plusieurs jours du bonheur domestique au sein d'une famille qui le chérissait, lorsqu'un accident imprévu l'arracha à ses parents à la fleur de l'âge. *Idem.*

Bruits courants.—Le peu d'accord qui a toujours existé parmi la phalange ministérielle qui suit le ministère dans toutes ses voies bonnes ou mauvaises, se manifeste tous les jours sans une forme ou sans une autre, l'extrait suivant d'un journal du H.-Canada en dira quelque chose au lecteur : « Une rumeur d'une nature très-extraordinaire est aujourd'hui en circulation et excite de nombreuses remarques. On dit que M. Duggan, M. Smith de Frontenac et trois autres membres de la législature, du « des indépendants » sont allés trouver le gouverneur le 7 du courant, pour demander un changement dans le département des terres de la couronne. Tous demandèrent, ainsi dit la renommée, que congé fût donné à M. Papineau et que son portefeuille fût passé à M. Gowan comme une condition *sine qua non* de leur plus longue adhésion au ministère. Son Excellence a répondu, dit-on, qu'elle prendrait la chose en considération, mais qu'elle ne répondrait qu'après que la réponse à l'adresse serait votée. *Minerve.*

—Mercredi, le 23, la motion de M. Scott, relative au ministère a été perdue par une majorité de quatre. L'opposition savait qu'elle devait la perdre, mais elle tenait à mettre au grand jour la force des partis et surtout à constater de la manière la plus évidente et la plus incontestable que le chiffre de la majorité était très-minime, qu'il était même au-dessus de celui des ministres. « Sept ministres étaient en effet sur les bancs lorsque cette motion fut perdue par une majorité de quatre. »

Tel est le résultat qu'attendait l'opposition et qu'elle a voulu soumettre à l'opinion publique et il aura avant longtemps une influence considérable. Tout le monde sentira qu'une administration aussi faible est extrêmement dangereuse et que, pour se maintenir, elle aura à mettre en réserve une partie des ressources du pays pour acheter du support. La motion de M. Scott n'a pas, et elle ne devait pas non plus) suscité beaucoup de débats. La discussion de l'adresse, en réponse au discours d'ouverture, avait mis suffisamment en relief les griefs dont le pays se plaint, pour qu'il ne fut pas nécessaire de les reproduire de nouveau.

Les membres qui prirent part, ce jour-là, à la discussion (M. Scott avait parlé la veille) furent MM. Chabot Papineau, Chauveau, Duggan, J. S. McDonald, Aylwin, Hale et Cauchon. Nous regrettons de ne pouvoir donner aujourd'hui les discours des membres de l'opposition qui tous ont parlé avec beaucoup d'effet. M. Chauveau fit un éloquent et excellent discours qu'il appuya par des faits et M. Aylwin se laissa aller pendant deux heures à une brillante improvisation.

Voici la division qui eut lieu sur cette motion :

Pour :—Armstrong, Aylwin, Baldwin, Berthelot Bouthillier, Cameron, Cauchon, Chabot, Chauveau, Conger, DeWitt, Drummond, Fournier, Franchère, Jobin, Lacoste, LaFontaine, Lantier, LaTerrière, Laurin, Le Moine, Lestie, Macdonald (Glengary,) McDonnell (Stormont), Me-

rilt, Méhot, Morin, Nelson, Price, Prince, Rousseau, Scott, Sherwood Proc.—gén., Smith (Wentworth,) Thompson, Watts.—37.

Contre:—Badgley, Boulton, Brooks, Cameron (Cornwall,) Cayley, Chalmers, Christie, Colville, Cummings, Daly, DeBleury, Dickson, Duggan, Ermatinger, Foster, Gowen, Ha 1, Jussup LeBouillier, Lyons, Macdonald (Kingston), Macdonnell (Dundas), McConnell, Myers, Mollatt, Murney, Papineau, Patrie, Riddell, Robinson, Seymour, Sherwood, Smith (Francois), Stewart, (Bytown) Stewart (Proscott), Viger, Webster, Williams, Woods.—41.

A M. l'Editeur de la Minerve.

Monsieur.—Les membres du comité de distribution de secours destinés aux incendiés de Laprairie, vous prient de vouloir bien insérer dans votre journal, le tableau ci-dessous, démontrant ce qui a été reçu et distribué depuis le cinq d'août dernier jusqu'au 22 du courant :

Montant reçu en argent.	£1105	3	0
Articles de provisions et autres effets convertis en argent.	17	15	0
	£1125	18	0
Argens distribués.	1115	18	9

Balancé entre les mains du trésorier à être distribuée ultérieurement.

Articles de provisions distribués par les Dames de la société de charité à la réquisition du comité :

72 quarts de fleur ; 7 quarts de lard ; 1 quart de bœuf ; 11 quintaux de biscuits ; 1 halle de hardes faites et marchandises ; 150 gobelets de fer blanc.

Les membres du comité ne sauraient laisser passer cette occasion sans témoigner, au nom des incendiés, la plus vive reconnaissance aux personnes charitables, qui se sont empressées de leur venir en aide par leurs généreuses contributions, et sans les inviter, en même tems à venir examiner les minutes au comité, et voir comment les argens et articles de provisions, mis à leur disposition, ont été distribués.

Par ordre

ALFRED GARIÉPY,

Secrétaire.

Laprairie, 22 juin 1847.

Dans la vue de dissiper toute impression défavorable qu'auraient pu produire, chez les personnes qui n'en connaissent pas la source impure et méprisable, les écrits publiés dans le *Transcript* sous le pseudonyme de "one of the sufferers," avec l'agrément du comité, tous ceux des incendiés qui ont été secourus à venir s'assurer par eux-mêmes, et ils ont reçu tout ce que leur a accordé le comité.

Laprairie, 22 juin 1847.

OLIVIER GARIÉPY.

PARLEMENT PROVINCIAL.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

(Débats sur l'Adresse.)

Jeudi, 10 juin 1847.

M. LAFONTAINE prend la parole après M. Cameron:—

Nous avons, dit-il, entendu hier les coups de tonnerre qui éblantissent cet édifice ! nous étions en quelque sorte saisis de terreur ! aujourd'hui, en reprenant nos sièges, nous devons croire que la foudre avait disparu, et que le calme était revenu sur la terre. Nous étions dans la terreur ; nous ignorions, nous pauvres mortels, que l'Administration qui préside à nos destinées avait appelé dans son sein un homme extraordinaire dont la voix forte et sonore pourrait aussi lancer la foudre et les éclairs ! Cet homme, l'administration le possède ; cet homme, est celui que vous venez d'entendre ; c'est l'Honorable Solliciteur-Général du Haut-Canada, (M. Cameron.) Consolons-nous encore une fois ; nous avons échappé au danger qui semblait nous menacer lorsque l'Honorable Membre faisait entendre le son de sa voix. Il a parlé ! Il a parlé ! Et à notre grand étonnement, nous vivons encore.

Nous devons des marques de reconnaissance au ri-devant Représentant de Cornwall pour avoir fait place à l'Honorable Solliciteur-Général. Le premier ne parlait qu'en prose ; nous ne l'en admirions pas moins pour cela, M. l'Orateur. Mais le second ne nous parle qu'en vers, et nous devons certainement l'admirer davantage. Puisque notre nouveau collègue aime la poésie, puisqu'il l'aime à un tel point qu'on assure même qu'il prononça en vers le discours qu'il fit aux Electeurs de Cornwall le jour de son élection, il vaudra bien me permettre de lui citer ces petits vers français que j'ai appris autrefois au collège, et que sa voix foudroyante vient de rappeler à ma mémoire :

" J'ai vu Rolland dans sa colère,
" Employer l'effort de son bras
" Pour pouvoir arracher de terre
" Des arbres qui n'y tenaient pas.

Je dois en venir à la partie sérieuse de la discussion, et faire voir tout ce qu'il y a de faux, même de ridicule, dans le système de défense adopté, dans le cours de ces débats, par le Ministère et ses amis. Ce n'est pas la conduite de l'Administration qu'ils cherchent à justifier ; ce ne sont pas les Actes de cette Administration qu'ils défendent ; c'est la vie politique, ce sont les actions et les opinions de mon Honorable ami (M. Baldwin) qu'ils attaquent sans cesse. Quelle plus forte preuve veut-on avoir de la faiblesse du Ministère ?

Il s'agit de la situation politique du pays. C'est la question qu'a traitée avec ce grand talent qui le distingue, l'Honorable M. Baldwin ; M. Cameron pour l'attaquer, nous parle des lois civiles du Haut-Canada. M. Baldwin, dit-il, a changé d'opinion sur le droit de primogéniture. Je ne sais jusqu'à quel point il est fondé à faire cette assertion. Mais le serait-il, quel argument en veut-il tirer ? Le voici. M. Baldwin n'entretient plus sur le droit de primogéniture, l'opinion qu'il pouvait avoir autrefois : Donc, le Ministère actuel est le meilleur, le plus innocent des Ministères ! Quelle force de raisonnement ! Est-ce que l'Honorable Représentant des *Trois-Rivières* (M. Viger,) le père, le protecteur de ce Ministère, ne se sent pas ému, blessé même lui qui se plaît tant à invoquer, du moins il nous le dit, les règles de la sainte logique. (M. Viger s'agite sur son siège, fait un mouvement d'épaules, puis élève les bras vers le ciel.)

M. Baldwin, a dit M. Cameron, invoque sans cesse la pratique Anglaise pour nous doter du Gouvernement responsable. Eh ! bien, dit-il, en Angleterre le Procureur-Général n'est pas Membre du cabinet ; Ici il en fait partie. Puis M. Cameron se repose après avoir émis cette proposition toute nue, car il s'aperçoit qu'elle conduit à une conséquence absurde. Cependant l'Honorable M. Viger l'a applaudi. Il faut dire quelle est cette conséquence. La voici :—Le Gouvernement responsable existe en Angleterre, dit M. Cameron, mais le Procureur-Général ne fait pas partie du cabinet. Ici, le Procureur-Général est Membre du cabinet canadien ; Donc nous ne pouvons pas avoir le Gouvernement responsable ; Donc l'Honorable M. Baldwin prêche une doctrine insoutenable ; Donc, lorsque comme Procureur-Général il était Membre du cabinet, il violait la constitution Anglaise. Voilà le raisonnement de l'Honorable Solliciteur-Général ! (M. Viger continue à s'agiter sur son banc.)

M. Cameron nous a dit, avec une grande modestie, qu'il était jeune, que comme Représentant il était sans expérience ; je le crois, M. l'Orateur, et ce qu'il nous a dit doit suffire pour nous en convaincre. Aussi qu'il me permette de lui citer un exemple ; il le suivra, s'il le juge à propos. Comme lui, j'étais bien jeune, lorsqu'il y a près de vingt ans je devins Membre de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Je restai deux sessions sans dire un mot ; je me contentai d'écouter en silence.

Mais M. Cameron a ajouté que, s'il était sans expérience parlementaire, il connaissait au moins les faits récents de l'histoire de son pays ; et dans son désir des attaques personnelles contre mon Honorable ami M. Baldwin, et écoutant évidemment la suggestion de l'un de ses voisins, il s'est laissé entraîner jusqu'à dire qu'à l'ouverture de la session de 1843, M. Baldwin alors Membre du Ministère n'avait pas de siège dans cette Chambre. Cette assertion doit nous convaincre que l'Honorable Membre est également sous un rapport comme sous l'autre sans expérience aucune. M. Baldwin était Membre de cette Chambre lors de l'ouverture de la session de 1843, comme il l'avait été auparavant et comme il l'a toujours été depuis. Cette assertion pourtant avait un but, c'était de nous présenter mon Honorable ami comme ayant lui-même violé certains usages constitutionnels. L'argument, si toutefois c'est un argument, a frappé à faux, dirigé comme il l'était contre M. Baldwin. Mais si cet argument doit avoir quelque effet, et si me semble qu'il doit en avoir dans la pensée de l'Hon. M. Viger, puisque celui-ci l'a entendu avec un sourire tout-à-fait complaisant, à qui donc doit-il s'appliquer, si ce n'est à M. Viger lui-même ? lui qui, président du Conseil Exécutif, avait fait convoquer le Parlement en 1841, non-seulement sans avoir un siège dans la Législature, mais encore après avoir été repoussé, rejeté de deux des principaux Comités de cette Province ! C'est à lui, et à lui seul, que doit s'adresser le reproche de l'Hon. Solliciteur-Général ! Si, sous ce rapport, il y a eu violation, mépris des usages constitutionnels, l'Hon. M. Viger en est seul coupable. Je crois que cela est clair. Au reste, je m'en rapporte aux connaissances des règles de la saine logique de l'Hon. Représentant des *Trois-Rivières*. (Ici, M. Viger fait un saut sur son banc.) (A continuer.)

AVIS.

UN MAITRE D'ECOLE CAPABLE, serait prêt à prendre une situation. S'adresser l'Evêché.—28 juin.

MAISON DE PENSION.

LES Voyageurs qui sont dans le cas de visiter le beau village d'Industrie, trouveront chez le Soussigné un superbe logement et une bonne table en tout tems. Quelques Ecoliers pourront avoir leur pension chez lui à la petite distance d'un arpent de sa maison au collège, aussi des voitures seront toujours prêtes à demande, partant de la Valtrie ainsi que du village à St. Charles Barroimé.

Village d'Industrie, 14 juin 1847.

ET. PARTENAIS.

NOTRE ST. PERE LE PAPE PIE IX.

LES Soussignés informent respectueusement le Clergé et le Public en général qu'ils viennent de recevoir plusieurs centaines de PORTRAITS du nouveau Pape PIE IX, et qu'ils en ont réduit les prix à un ECU à TRENTE SOUS.

Une très grande variété de GRAVURES SAINTES parmi lesquelles on peut remarquer celles du MEILLEUR CHOIX.

CHAPLEAU & LAMOTHE.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MM. E. R. FABRE, libraire. Montréal.
D. MARTINEAU, prêtre, vicaire. Québec.
F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège. Ste. Anne.
VAL GUILLET. Trois-Rivières.
PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, EDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU, IMPRIMEURS.